



FLASH

Informations express de Mareuil

AOUT - SEPTEMBRE 2019

COMMEMORATION DU 31 AOUT 1944

Samedi 31 août 2019

Rendez-vous à **17h30**, Place de la Mairie

(Attention changement d'horaire)

Dépôts de gerbes aux monuments aux Morts et
de bouquets de fleurs sur les tombes des victimes.

Vin d'honneur Salle Nord du Château

ECOLE

La rentrée des classes aura lieu **le lundi 02 septembre 2019** à **9h00** pour l'ensemble des élèves du regroupement scolaire Mareuil-Pouillé.

Les directrices et enseignants pourront être joints le 30 août 2019 au 02.54.75.41.44

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que l'accès se fait obligatoirement au niveau du parking de la Salle Maurice RAGOT.

Les nouveaux habitants qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent se présenter en mairie dès maintenant munis du livret de famille et du carnet de santé.

Pour les enfants empruntant le car du Syndicat Scolaire, les horaires de ramassage seront communiqués directement aux parents par le chauffeur quelques jours avant la rentrée. **Inscription obligatoire sur le site RÉMI Région Centre et auprès du secrétariat du SIVOS.**

Pour tous renseignements ou problèmes concernant la garderie, la cantine et le transport, le secrétariat du SIVOS, situé 73 Rue de la République, sera à votre disposition les lundis, mardis de 7h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 et les jeudis de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Téléphone 02.54.75.40.41.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut se présenter à l'accueil de la Mairie muni :

- ↪ **d'une pièce d'identité,**
- ↪ **de l'ancienne carte (s'il y a lieu),**
- ↪ **d'un justificatif de domicile.**

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Cependant, il est conseillé de vérifier en mairie, muni d'une pièce d'identité, que l'inscription d'office a bien été demandée par L'INSEE.

Désormais, il est possible de s'inscrire toute l'année, toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le dernier jour du 2e mois précédant le 1er tour de l'élection.

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est obligatoire entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.
Il faut se présenter à l'accueil de la Mairie muni :
↳ du livret de famille

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

L'USPM

- Organise le Samedi 07 septembre 2019 « la journée ferraille »
Renseignements 06.99.61.33.76

ATELIER PREVENTION



Mercredi 09 octobre 2019
De 14h00 à 16h00
Salle des Associations

Cet atelier proposé par La Mutualité Française Centre-Val de Loire en partenariat avec la Conférence des financeurs, animé par une ergothérapeute, aborde les aménagements de votre logement lié à une perte d'autonomie (vieillesse, accident de la vie ou handicap moteur). Cette rencontre est ouverte à toute personne de plus de 60 ans.

Le MARCHÉ DE NOEL

- Il se déroulera le Dimanche 15 décembre 2019 à partir de 10h00
Place de l'église
Renseignements et inscription 02.54.75.15.13

OBJETS ENCOMBRANTS

La prochaine période de collecte des objets encombrants se déroulera
en octobre et novembre 2019.
Renseignements et inscription
SMIEEOM 02.54.75.76.66
smieeom.val2c@orange.fr



Nuit Internationale de la Chauve-souris

www.nuitdelachauvesouris.com



Samedi 24 août, de 20h à 22h30
Salle des associations de Mareuil sur Cher

Projection suivie d'une sortie à « l'écoute » des chauves-souris
Inscriptions et renseignements auprès de Sologne Nature Environnement,
02 54 76 27 18 (nombre de place limitée), contact : Angélique Villeger



Arrondissement de BLOIS
MAIRIE DE



Tél. : 02.54.75.15.13

Fax : 02.54.75.41.79

Le 10 août 2019

Objet : Banquet de l'Age d'Or.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le repas de « L'Age d'Or » organisé par le Centre Communal d'Action Sociale pour toutes les personnes domiciliées à Mareuil et âgées de 70 ans et plus au 31 décembre 2019 aura lieu le

Dimanche 29 Septembre 2019 à 12 H 15, Salle Maurice RAGOT

Pour les conjoints âgés de moins de 70 ans, une participation de 21 € sera demandée.

Si vous souhaitez y participer et afin d'organiser au mieux ce repas, je vous remercie de déposer à la Mairie, avant le 24 septembre 2019, le coupon réponse ci-dessous (boîte à votre disposition dans le hall d'entrée).

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Annick GOINEAU
Maire de MAREUIL SUR CHER.



X-----

Madame, Monsieur,
Accompagné(e)(s) de _____ person.

Participera (ont) <>

Au repas du dimanche 29 septembre 2019.

Ci-joint chèque de _____ € à l'ordre de M. .